

## **Vœu relatif à la DGH 2021 et aux conditions de travail présenté au Conseil d'Administration du 16 février 2021**

Nous, élu·es des personnel·les d'enseignement et d'éducation du collège Charles de Gaulle, portons ce vœu au conseil d'administration afin de demander la transformation d'heures supplémentaires en heures postes, mais aussi pour alerter sur la détérioration des conditions de travail.

Nous constatons que la DGH proposée pour la rentrée 2021, à savoir une globalité de 525 Heures, réparties en 493 HP et 32 HSA , fait apparaître un transfert de 3 heures postes en 3 heures supplémentaires par rapport à celle de l'an dernier. Ce tour de passe-passe compensatoire n'a pour finalité que de supprimer des postes et de dégrader les conditions de travail. Nous dénonçons cette politique qui n'a rien d'éducative alors que la situation actuelle demanderait des moyens exceptionnels.

Ces 3 heures contraignent encore plus la répartition des moyens entre les disciplines et détériorent les conditions de travail des personnels donc celles des élèves.

Le volant d'HS met certaines disciplines dans des situations délicates quant à leur répartition, avec parfois l'obligation de compléter son service dans un autre établissement quand des collègues de la même discipline devront absorber les besoins en heures supplémentaires.

Le volume d'HS contribue à diminuer les Blocs Moyens Provisoires pour des collègues TZR. Ils seront donc amenés à multiplier ces blocs de faible quotité, d'où une multiplication des affectations. Pour les collègues non-titulaires, les faibles quotités de ces blocs les mettront encore plus dans une précarité, en raison d'une rémunération réduite.

La charge de travail augmentera de fait et il va devenir difficile dans ces conditions de dégager du temps pour mener des projets malheureusement.

Par conséquent, nous demandons qu'une partie des HS soient transformées en HP, afin de pouvoir assurer dans les meilleures conditions nos métiers, et de permettre aux élèves de combler les manques dus au confinement de mars mais aussi aux conditions exceptionnelles qui perdurent dans nos salles de classe.

Les logiques budgétaires ne doivent primer sur tout le reste. L'Education Nationale n'est pas un coût pour la société mais un investissement pour l'avenir et pour nos élèves.

Les représentants des personnels d'enseignement et d'éducation  
du Collège Charles de Gaulle- PLOEMEUR-